Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Groupe espelia

tecurbis

Le conseil technique indépendant

Etude mobilité Communauté de Communes Mellois en Poitou

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Mellois en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

1

Contexte et rappel des travaux menés

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Une démarche dirigée par la Région

La Région Nouvelle-Aquitaine compétente en matière de mobilité

- Elle anime les Bassins de Mobilité
- Elle organise les transports interurbains et scolaires
- Elle co-finance et met en œuvre des initiatives en matière de mobilité sur les différents territoires, avec une dotation de 4 € par habitant et par an :

EPCI	Population 2021	Taux de financement RNA	Taux de financement EPCI	Budget annuel théorique max RNA	Budget annuel théorique max EPCI	Budget annuel théorique max TOTAL
CC Mellois en Poitou	48 915	60 %	40 %	195 660 €	130 440 €	326 100 €

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Atouts

Proximité de Niort, facilitant l'accès aux services et emplois

Un **maillage de pôles locaux** proposant commerces et services de proximité

Existence de services de mobilité locaux (TAD, navette communale, transports solidaire)

Faiblesses

Habitat dispersé, renforçant la **dépendance à la voiture**

Des distances conséquentes à couvrir y compris en interne, avec peu d'alternatives à l'automobile

Peu **d'aménagements pour les mobilités actives**

Opportunités

Tissu associatif dense et développé et nombreuses **initiatives locales**

Maillage dense et cohérent d'aires de covoiturage

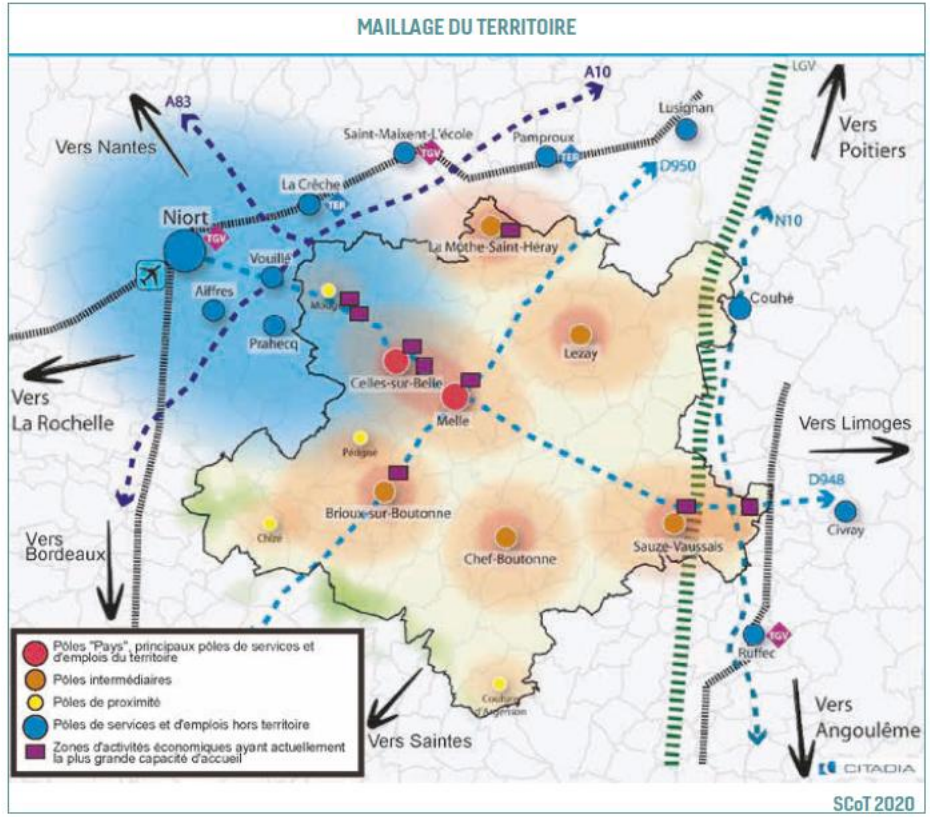
Schéma directeur cyclable à venir (AVELO 3)

Menaces

Déclin démographique fragilisant l'attractivité du territoire

Revenus modestes, freinant l'accessibilité à certains modes de transport

Faible coordination et communication autour des dispositifs existants



Source : SCOT 2020

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Atelier de co-construction de la stratégie de mobilité

- Atelier réalisé le 12/06/2025 de 18h à 20h (Salle des Fêtes de Paizay-le-Tort, Melle)
- Une dizaine de communes représentées
- Une assez bonne connaissance des dispositifs existants
- Des solutions mises en valeur par les élus :
  - Plate-forme de covoiturage pour élargir les possibilités au-delà du cercle personnel
  - Opportunité du développement des services cyclables en lien avec la montée en puissance des vélos à assistance électrique
  - Un système associatif très développé mais quelques difficultés de maillage et une forte dépendance au bénévolat
  - Un enjeu de pacification des accès aux écoles
  - Une forte nécessité de communication autour de l'existant et de sensibilisation aux enjeux actuels

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE



2

Proposition de stratégie

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

La stratégie de mobilité actée à l'issue du COPIL du 27 juin 2024

Enjeux	Actions
Réduire l'impact du véhicule particulier sur les longues distances	Encourager la pratique du covoiturage
	Faire remonter à la Région les besoins d'adaptation de l'offre de cars
	Favoriser les services de proximité
	Développer et mailler le territoire par un service d'autopartage
Proposer des alternatives à l'automobile pour la mobilité de proximité	Mettre en place le schéma directeur cyclable
	Créer un service de location de vélos longue durée
	Favoriser la mobilité durable des scolaires
Accompagner les publics isolés et fragiles dans leurs besoins en déplacements	Mettre en place un TAD
	Soutenir une solution de transport solidaire
	Favoriser l'accès à l'emploi pour les publics non motorisés
Valoriser et coordonner les initiatives locales et communautaires	Centraliser l'information et valoriser l'existant
	Coordonner l'action des employeurs

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Réduire l'impact du véhicule particulier sur les longues distances

1 ENCOURAGER LA PRATIQUE DU COVOITURAGE

Contexte local

- ✓ Un réseau routier dense et hiérarchisé, avec des aires identifiées
- ✓ Une coordination avec les territoires voisins (Niort Agglo, Haut Val de Sèvre…) envisageable afin de favoriser une continuité d'usage, en s'appuyant sur le même opérateur (type Blablacar Daily) déjà déployé localement

Publics cibles

- ✓ Actifs se déplaçant quotidiennement pour le travail ou les études (vers Niort, Melle, Saint-Maixent…) ;
- ✓ Personnes sans véhicule ou avec des ressources limitées ;
- ✓ Habitants ruraux souhaitant réduire leur usage de la voiture.

Description

- Adhésion à une plate-forme privée de covoiturage permettant de mettre en lien les voyageurs et conducteurs potentiels et de proposer des trajets ponctuels ou réguliers
- Communication indispensable : identité visuelle, affichage local, relais communaux, mobilisation d'ambassadeurs – clé pour faire connaître le service et installer des habitudes
- Incitation financière à la pratique possible en s'appuyant sur un ou plusieurs opérateurs privés labellisés ; possibilité d'harmoniser avec Blablacar Daily déjà actif sur des territoires proches (CA Niortais, Haut Val de Sèvre)



Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Réduire l'impact du véhicule particulier sur les longues distances

1 ENCOURAGER LA PRATIQUE DU COVOITURAGE

Acteurs & partenaires à mobiliser

- Communes ;
- Employeurs du territoire ;
- Prestataire(s) de covoiturage ;
- EPCI limitrophes et/ou membres du Bassin de Mobilité ;

Indicateurs de suivi

- Nombre d'inscrits à la plateforme ;
- Nombre de voyages effectués par les covoitureurs ;
- Evolution du volume du trafic routier.
- Analyse des origines-destinations
- Taux de remplissage des aires

Co-financement Région

- **Cofinancement possible :**
  - **pour la mise en place de l'application**
  - **pour l'indemnisation des conducteurs, uniquement pour les trajets dont le départ et l'arrivée se situent sur le territoire de la CCMP**

Niveau de priorité

1 (élevé)

Temporalité de mise en œuvre

Court terme

Estimation financière

0€ 25 k€ 50k€ 100k€ 150k€ 200 k€ 250k€ 300k€

- Convention avec un prestataire de covoiturage : 20k€ / an
- Rémunération des conducteurs (exemple de calcul des frais supplémentaires) :
  - Pour 500 voyages par mois rémunérés à 2€ par passager, 2 passagers par trajet
  - **Total de 24 000 €** à partager entre cofinanceurs

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Réduire l'impact du véhicule particulier sur les longues distances

2 FAIRE REMONTER A LA REGION LES BESOINS D'ADAPTATION DE L'OFFRE DE CARS

Contexte local

- ✓ Un réseau à vocation interurbaine (desserte de Niort) plutôt performant mais peu maillé
- ✓ Des circuits scolaires ouvert à tous mais peu visibles, parfois complétés de services sur réservation pour la continuité de la desserte

Description

- Faire connaître les lignes scolaires ouvertes au public (trajets, horaires, arrêts, conditions)
- Renforcer la communication autour de cette offre : affiches, flyers, relais en mairie...
- Signaler clairement les arrêts sur le terrain et en ligne
- Étudier, en lien avec la Région, la possibilité d'ajuster ou rapprocher certains arrêts de zones habitées ou de lieux de vie, pour réduire les distances à pied et favoriser l'usage du car au quotidien.

Niveau de priorité

2 (moyen)

Temporalité de mise en œuvre

Long terme

Publics cibles

- ✓ Actifs et publics dépendant des zones urbaines
- ✓ Tous publics désirant connecter les centres-bourgs entre eux
- ✓ Occasionnels (lignes scolaires)

Co-financement Région

- **Pas de co-financement dans le cadre du COM, mais du ressort de RNA**

Acteurs & partenaires à mobiliser

- Région Nouvelle Aquitaine
- Relais de proximité

Estimation financière

- 0 pour la collectivité (hors financement d'études)

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Réduire l'impact du véhicule particulier sur les longues distances

3 FAVORISER LES SERVICES DE PROXIMITE

Contexte local

- ✓ Des zones blanches en termes de services, commerces
- ✓ Difficulté d'implantation d'acteurs privés ou publics
- ✓ Des initiatives locales, notamment à Melle

Publics cibles

- ✓ Salariés contraints à de longs trajets domicile-travail
- ✓ Familles sans véhicule ou en précarité de mobilité
- ✓ Usagers dépendants de l'administratif (CAF, CPAM, etc.)

Actions envisageables (exemples)

- ✓ Développer un réseau d'espaces de co-working et de tiers-lieux pour favoriser le travail à proximité des habitants de chaque commune ;
- ✓ Développer des services itinérants : bus France services, stand intercommunal dans les marchés et événements culturels, dispositifs de consultations médicales itinérantes… ;
- ✓ Soutenir ou accompagner l'organisation de marchés ponctuels ou de points de distribution locale, en lien avec les communes et acteurs associatifs ou agricoles





Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Réduire l'impact du véhicule particulier sur les longues distances

3 FAVORISER LES SERVICES DE PROXIMITE

Acteurs & partenaires à mobiliser

- Partenaires institutionnels (communes, CD79…)
- Entreprises et associations locales.
- Habitants et usagers.
- Services de l'Etat

Niveau de priorité

3 (faible)

Temporalité de mise en œuvre

Long terme

Indicateurs de suivi

- Nombre et occupation des espaces de coworking & des tiers-lieux ;
- Activités itinérantes de la collectivité , nombre d'événements, nombre de personnes reçues / aidées …

Estimation financière

- Appui technique de la CCMP auprès des partenaires.
- Coût très variable en fonction du projet

Co-financement Région

Hors compétence mobilité Région

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Réduire l'impact du véhicule particulier sur les longues distances

4 DÉVELOPPER ET MAILLER LE TERRITOIRE PAR UN SERVICE D'AUTOPARTAGE

Contexte local

- ✓ Dispositif déjà existant à Sauzé-entre-Bois
- ✓ Nombreux ménages multi motorisés et forte dépendance à l'automobile

Publics cibles

- ✓ Habitants à un seul véhicule par foyer
- ✓ Résidents de centres-bourgs non motorisés
- ✓ Publics ayant des besoins de déplacement ponctuels en automobile

Actions possibles

1. Location de véhicules dédiés, en capitalisant sur l'expérimentation de Sauzé-entre-Bois pour envisager un maillage élargi sur d'autres centralités (centres-bourgs, bourgs secondaires, pôles de services)
   - Mode de gestion internalisé ou externalisé
   - Possibilité de partenariats avec fournisseurs de véhicules innovants (ex Avatar)

2. Location de véhicules personnels par une plate-forme d'échange
   - Création d'une communauté dédiée
   - Souscription possible à une assurance couvrant les risques dans le cadre de l'activité de location

- Possibilité de couplage à une démarche solidaire (tarification)



Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Réduire l'impact du véhicule particulier sur les longues distances

4 DÉVELOPPER ET MAILLER LE TERRITOIRE PAR UN SERVICE D'AUTOPARTAGE

Acteurs & partenaires à mobiliser

- Association (mobilisation, bénévoles, communication)
- Communes (mutualisation des flottes)
- Prestataires extérieurs (gestion du service et des assurances)

Indicateurs de suivi

- Nombre d'inscrits
- Nombre de trajets réalisés
- Nombre d'utilisateur du service
- Nombre de kilomètres parcourus

Co-financement Région

Uniquement envisageable en cas de mise à disposition d'une flotte par un opérateur privé.

Niveau de priorité

3 (faible)

Temporalité de mise en œuvre

Moyen terme

Estimation financière

0€ 25 k€ 50k€ 100k€ 150k€ 200 k€

1) Si acquisition du ou des véhicules en propre

- Personnel, carburant et entretien si interne
- Environ 10k€/véhicule par an pour système en boucle (fourniture du véhicule, gestion du service, entretien et réparation)

2) Si avec opérateur (type Citiz)

- Coûts d'exploitation, maintenance 10 k€/an/véhicules

3) Si entre particulier

- Adhésion à une plateforme : 10 K€/an
- Coût humain : communication sur le service, présentation du dispositif

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Proposer des alternatives à l'automobile pour la mobilité de proximité

5 METTRE EN PLACE LE SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE

Contexte local

- ✓ Lancement à venir d'un schéma directeur cyclable (AVELO 3)
- ✓ Prise en compte des déplacements utilitaires

Co- financement Région

Pas de co-financement du Schéma Directeur

Co-financement possible de mise en place de certains services (locations…)

Estimation financière

0€ 25 k€ 50k€ 100k€ 150k€ 200 k€

En fonction des orientations du plan et des infrastructures à mettre en place

Actions possibles

- Plan d'actions ciblées pouvant être mené selon 3 volets complémentaires :
  - **Infrastructures :** sur la base de l'existant (Ruban Vert…), continuités à mettre en place en fonction des objectifs et des points d'intérêt, stationnement cyclable…
  - **Services :** locations de vélo longue durée, vélos libre-service, aide à l'achat…
  - **Information et sensibilisation** des publics-cibles (partenariat à développer avec les employeurs, les établissements scolaires, etc.)





Publics cibles

- ✓ Personnes sans permis ou sans véhicule
- ✓ Publics précaires ou en insertion
- ✓ Habitants des centres-bourgs
- ✓ Usagers des trajets courts du quotidien

Acteurs à mobiliser

- CCMP et communes
- Département (voirie)
- Région (vélos)
- Ecoles et associations locales

Niveau de priorité	Temporalité de mise en œuvre
1 (élevé)	Moyen terme

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Proposer des alternatives à l'automobile pour la mobilité de proximité

6 CRÉER UN SERVICE DE LOCATION DE VELOS LONGUE DUREE

Contexte local

- ✓ Un coût d'acquisition élevé (VAE) pouvant constituer un frein à l'usage
- ✓ Un potentiel pour les déplacements utilitaires et de tourisme
- ✓ Initiative en cours de déploiement à Melle

Cofinancement Région

Co-financement RNA possible

Estimation financière

0€ 25 k€ 50k€ 100k€ 150k€ 200 k€

Entre 15 et 20 k pour 10 vélos électriques (acquisition)
Entre 5 et 15k de fonctionnement annuel

Acteurs à mobiliser

- CCMP et communes
- Région (vélos)
- Opérateurs ou ateliers vélo (si externalisé)

Description

- Mettre en place un service intercommunal de location longue durée de vélos (classiques et VAE). Offrir des formules simples et accessibles, à destination des habitants (1 à 6 mois, tarification).
- Possibilité de couplage à une démarche solidaire

Publics cibles

- ✓ Jeunes, étudiants, personnes sans permis.
- ✓ Publics précaires ou en insertion.
- ✓ Habitants des centres-bourgs.
- ✓ Usagers des trajets courts du quotidien.

Niveau de priorité	Temporalité de mise en œuvre
2 (moyen)	Moyen terme





Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Proposer des alternatives à l'automobile pour la mobilité de proximité

7 FAVORISER LA MOBILITE DURABLE DES SCOLAIRES

Contexte local

- ✓ Enjeu majeur de sécurisation des écoles
- ✓ Des situations très diverses en fonction des communes

Co-financement Région

Pas de co-financement

Acteurs à mobiliser

- CCMP et communes
- Région (vélos)
- Ateliers vélo (si externalisé)
- Parents d'élèves

Estimation financière

0€ 25 k€ 50k€ 100k€ 150k€ 200 k€

** Très variable selon les actions engagées*

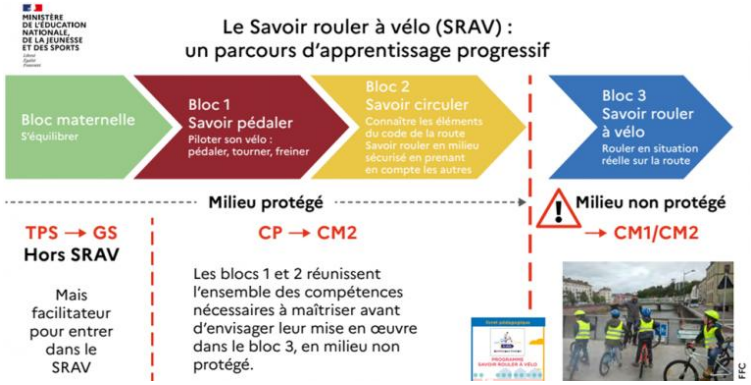
** Intervention possible de prestataires extérieurs pour le bloc 3 « savoir circuler en situation réelle »*
1 300€ TTC pour 1 classe, pris en charge à 50% par génération Vélo.

Description

Travail de terrain adapté au cas par cas à ce public spécifique, et pouvant générer notamment les actions suivantes :

- Sécurisation de la voirie et du stationnement aux abords des écoles (test de rue scolaire)
- Distribution de petit équipement de sécurité (gilet jaune, lumières, etc)
- Initiatives de pédibus/vélobus
- Actions éducatives auprès des scolaires (Savoir Rouler à Vélo)





Niveau de priorité	Temporalité de mise en œuvre
2 (moyen)	Long terme

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Accompagner les publics isolés et fragiles dans leurs besoins en déplacements

8 METTRE EN PLACE UN TAD

Contexte local

- ✓ Deux services de TAD ponctuels à Melle et Chef-Boutonne (ex : pour accéder au marché), mais isolés et non coordonnés à l'échelle intercommunale.
- ✓ Nombreux secteurs habités sans solution de transport, y compris pour rejoindre les pôles locaux
- ✓ Territoire multipolarisé englobant des bassins de vie distincts
- ✓ Retours d'expérience sur les CC voisines (Vals de Saintonge, CC Vienne et Gartempe…)

Description

- Structurer une offre intercommunale de TAD en réponse aux besoins des publics isolés ;
- Définir localement les zones, plages horaires, types de service et modalités de réservation ;
- Accompagner le lancement par une communication claire et ciblée auprès des habitants et relais sociaux.

Publics cibles

- ✓ Personnes âgées ou isolées
- ✓ Habitants non motorisés
- ✓ Jeunes sans permis
- ✓ Publics en insertion ou en précarité.



LES MERCREDIS MATIN

DÉPART DU DOMICILE VERS	RETOUR AU DOMICILE EN PARTANT DE
La Trimouille (centre) arrivée à 09h	La Trimouille (centre) départ à 12h30
Montmorillon (centre) arrivée à 09h30	Montmorillon (centre) départ à 12h00

LES MERCREDIS APRÈS-MIDI

DÉPART DU DOMICILE VERS	RETOUR AU DOMICILE EN PARTANT DE
La Trimouille (centre) arrivée à 14h	La Trimouille (centre) départ à 18h
Montmorillon (centre) arrivée à 14h30	Montmorillon (centre) départ à 17h30

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Accompagner les publics isolés et fragiles dans leurs besoins en déplacements

8 METTRE EN PLACE UN TAD

Acteurs & partenaires à mobiliser

- Région Nouvelle Aquitaine
- CCMP
- EPCI limitrophes (en cas de desserte hors CCMP)
- Employeurs du territoire (concertation);
- Associations (concertation);
- Prestataire extérieur (si marché public)

Indicateurs de suivi

- Déclenchement des courses / créneaux
- Nombre de course / mois
- Nombre d'usagers transports / mois
- Taux de groupage *(nombre de personnes par trajet effectué)*
- Taux de refus *(demande de transport n'ayant pas pu être satisfaite)*
- Evolution de la part modale TC

Co-financement Région

Co-financement RNA possible

Niveau de priorité

1 (élevé)

Temporalité de mise en œuvre

Moyen terme

Estimation financière

0€ 25 k€ 50k€ 100k€ 150k€ 200 k€

- Etude spécifique nécessaire pour arrêter les principes de fonctionnement et estimer l'action financièrement.
- Les modalités de fonctionnement du service permettent de maîtriser ce coût.
- Etude préalable : 20K€
- Fonctionnement : à minima 75-100K€/an (très variable selon les modalités retenues)

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Accompagner les publics isolés et fragiles dans leurs besoins en déplacements

9 SOUTENIR UNE SOLUTION DE TRANSPORT SOLIDAIRE

Contexte local

- ✓ Trois associations localement implantées (Secours Catholique, CIF SP et Soli'Car)
- ✓ Présence localisée ne couvrant pas l'ensemble de la CCMP
- ✓ Des besoins pour des demandes ponctuelles (démarches, santé, achats…)

Actions possibles

- Fonctionnement sur la base du bénévolat des conducteurs, avec un dédommagement possible pour le coût du trajet.
- Partenariats avec l'existant à proximité (CIF SP et secours catholique) avec développement des antennes locales pour une meilleure couverture
- Systèmes de subventions et/ou mise à disposition de locaux/véhicules



Co-financement Région

Co-financement RNA possible si gestion d'une flotte de véhicules par opérateur externe

Publics cibles

- ✓ Personnes âgées isolées
- ✓ Publics précaires

Estimation financière

0€ 25 k€ 50k€ 100k€ 150k€ 200 k€

- Subvention de l'association / service : 10 K€ /an environ
- Coût humain potentiel

Acteurs à mobiliser

- CCMP et communes
- Associations locales
- Mission locales, structures sociales

Niveau de priorité	Temporalité de mise en œuvre
1 (élevé)	Court terme

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Accompagner les publics isolés et fragiles dans leurs besoins en déplacements

10 FAVORISER L'ACCES A L'EMPLOI POUR LES PUBLICS NON MOTORISES

Contexte local

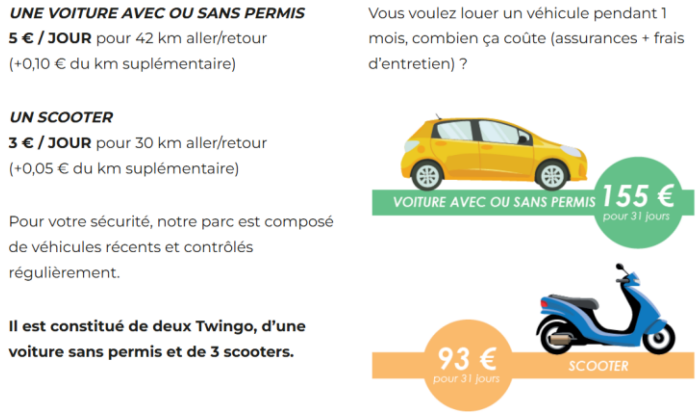
- ✓ Des dispositifs existants sur le territoire, portés par l'associatif (location de scooters, auto-école solidaire) à des échelles diverses
- ✓ Aucune coordination à l'échelle intercommunale
- ✓ Très forte dépendance à l'automobile pour l'accès à l'emploi notamment.

Actions possibles

- Soutenir et étendre l'action des associations existantes (subvention, mise en réseau, communication).

Publics cibles

- ✓ Jeunes sans permis ou sans véhicule.
- ✓ Publics précaires ou en insertion.
- ✓ Personnes sans véhicule ou permis.



Exemple de services proposés (CC du Clunisois)

Fonctionnement

- ***Démarche :***
  - *Recenser les besoins auprès des acteurs (associations du territoire) et identifier les critères d'accès*
  - *Identifier les véhicules les plus pertinents*
    - *Deux-roues*
    - *Deux-roues motorisés*
    - *Voiture*
    - *Voiture sans permis*
    - *VAE de la flotte V-Légendes*
  - *Travail de coopération avec les acteurs sociaux locaux*
  - *Peut-être partir la flotte de toit etc au démarrage pour pouvoir s'adapter et la faire évoluer par la suite.*

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Accompagner les publics isolés et fragiles dans leurs besoins en déplacements

10 FAVORISER L'ACCES A L'EMPLOI POUR LES PUBLICS NON MOTORISES

Acteurs & partenaires à mobiliser

- Communes (concertation) ;
- Habitants (concertation) ;
- Associations (concertation, bénévoles) ;
- Partenaires sociaux (expertise, communication);
- Prestataire privé

Indicateurs de suivi

- Taux de réservation par véhicule mis à disposition
- Nombre de réservation par période
- Durée de la réservation et nombre de kilomètres parcourus
- Enquête satisfaction usagers

Co-financement Région

Co-financement RNA possible si gestion d'une flotte de véhicule par un opérateur extérieur

Niveau de priorité

2 (moyen)

Temporalité de mise en œuvre

Moyen terme

Estimation financière

0€ 25 k€ 50k€ 100k€ 150k€ 200 k€

Niveau de subventions à définir
Mise à disposition de locaux, de véhicules…

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Valoriser et coordonner les initiatives locales et communautaires

11 CENTRALISER L'INFORMATION ET VALORISER L'EXISTANT

Contexte local

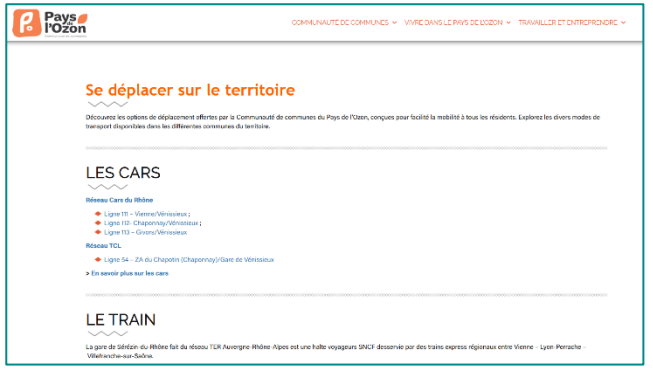
- ✓ Nombreuses initiatives et dispositifs existants sur le territoire
- ✓ Offre de mobilité (TAD, cars, vélo, covoiturage, aides, initiatives locales…) éparpillée, mal connue, mal comprise

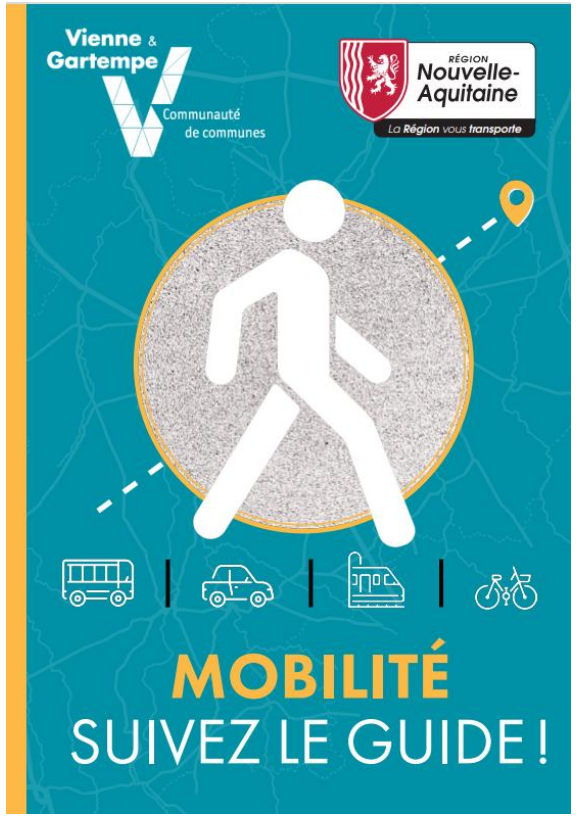
Description

- Créer un outil unique de recensement et d'information mobilité : page web dédiée, carte synthétique, support papier.
- Mettre à jour régulièrement les données (horaires, services, contacts…).
- Assurer une large diffusion : mairies, MSAP, marchés, écoles, réseaux sociaux, structures partenaires.
- Mise en place d'un point d'information physique à l'échelle de la CCMP pourrait également faciliter l'accès à l'information, tant pour les habitants que pour les visiteurs.

Fonctionnement

- ***Constituer une charte visuelle*** *qui accompagnera l'ensemble de la communication institutionnelle relative à la mobilité (en externe ou en interne par la CCMP)*
- ***Proposer des supports d'information*** *à destination des habitants pour encourager aux changements de pratiques (flyers, guides de mobilité, etc)*
- ***Définir un planning d'actions de communication*** *(lancement de services de mobilité, événements, évolutions saisonnières, etc) ;*
- ***Définir des partenariats et des relais pour la diffusion d'informations et d'outils de communications*** *(partenaires institutionnels, entreprises, commerces, associations, équipements publics, etc).*





Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Valoriser et coordonner les initiatives locales et communautaires

11 CENTRALISER L'INFORMATION ET VALORISER L'EXISTANT

Acteurs & partenaires à mobiliser

- Partenaires institutionnels
- CCMP, communes
- Région, structures locales
- MSAP, centres sociaux, acteurs associatifs
- Prestataire privé si manque de ressources en interne

Niveau de priorité

1 (élevé)

Temporalité de mise en œuvre

Court terme

Indicateurs de suivi

- Nombre de campagne de communication / thématique / services
- Niveau d'engagements et de visibilité sur les réseaux sociaux
- Nombre d'actions et supports / public cible / an
- Enquêtes ponctuelles auprès des usagers (service vélo, covoiturage, TC, cycliste…)
- Mise à jour en fonction des nouvelles mobilités sur le territoire ou évolution de l'offre TC.

Estimation financière

0€ 25 k€ 50k€ 100k€ 150k€ 200 k€

Investissement : 15K à 35K€

- Définition du plan de communication (interne)
- Mise en place institutionnelle (flyers, guides de la mobilité, naming etc)

Fonctionnement : 5-10K€/an et coût humain

- Application du plan de communication (production des visuels, diffusions, impressions)
- Moyens matériels & humains

Co-financement Région

Guide mobilité co-finançable uniquement s'il est associé à la création d'un service. Montant max : 12 500 € (5 000 € EPCI + 7 500 € RNA)

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Valoriser et coordonner les initiatives locales et communautaires

12 COORDONNER L'ACTION DES EMPLOYEURS

Contexte local

- ✓ Des bassins d'emploi conséquents (Melle, Celles…)
- ✓ Une faible mobilisation et coordination sur les enjeux de mobilité
- ✓ Difficultés de recrutement en lien avec les problématiques de mobilité

Actions possibles

- Sensibiliser les employeurs aux enjeux de mobilité et aux solutions existantes.
- Organiser un dialogue structuré (temps d'échange, diagnostic partagé, mailing ciblé…).
- Mobiliser les employeurs comme relais actifs de la communication.
- Expliquer l'arrivée de services nouveaux (ex : covoiturage, autopartage).





Cofinancement

Pas de co-financement

Publics cibles

- ✓ Habitants non motorisés ou à un seul véhicule par foyer
- ✓ Jeunes
- ✓ Publics ayant des besoins de déplacement ponctuels

Estimation financière

0€ 25 k€ 50k€ 100k€ 150k€ 200 k€

Très variable et peu standardisable
Coût Humain principalement
(selon le niveau d'approfondissement technique et le niveau de concertation exigé)

Acteurs & partenaires à mobiliser

- Entreprises du territoire
- EPCI voisins pour les plus gros employeurs *(continuité de la politique de mobilité)*

Niveau de priorité	Temporalité de mise en œuvre
2 (moyen)	Moyen terme

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE



3

Synthèse et exemple de mise en œuvre de la stratégie

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Stratégie de mobilité – Proposition de priorisation des actions

Priorité 1 : Action prioritaire à mettre en place, notamment en termes de ressources

Priorité 2 : Action majeure avec un impact fort, mais présentant une complexité de mise en œuvre ou de gouvernance ou un recoupement avec les actions de priorité 1

Priorité 3 : Actions complémentaires non prioritaires, permettant de compléter le système de mobilité du territoire

Réduire l'impact du véhicule particulier sur les longues distances

Action 1
Encourager la pratique du covoiturage

Action 2
Faire remonter à la Région les besoins d'adaptation de l'offre de cars

Action 3
Favoriser les services de proximité

Action 4
Développer et mailler le territoire par un service d'autopartage

Proposer des alternatives à l'automobile pour la mobilité de proximité

Action 5
Mettre en place le schéma directeur cyclable

Action 6
Créer un service de location de vélos longue durée

Action 7
Favoriser la mobilité durable des scolaires

Accompagner les publics isolés et fragiles dans leurs besoins en déplacements

Action 8
Mettre en place un TAD

Action 9
Soutenir une solution de transport solidaire

Action 10
Favoriser l'accès à l'emploi pour les publics non motorisés

Valoriser et coordonner les initiatives locales et communautaires

Action 11
Centraliser l'information et valoriser l'existant

Action 12
Coordonner l'action des employeurs

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Exemple de calendrier de mise en œuvre

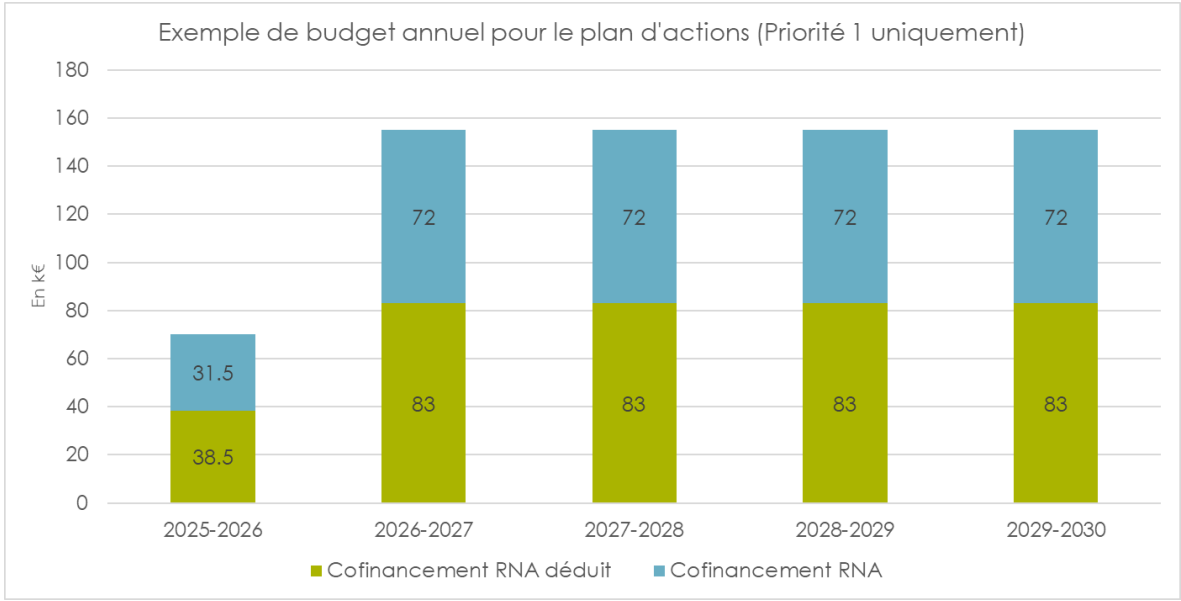
Action	Nom	Phase	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030
1	Covoiturage						
2	Lignes régulières régionales						
3	Services de proximité						
4	Autopartage						
5	SD Cyclable	Réalisation du schéma directeur					
		Mise en pratique					
6	Location vélo						
7	Scolaires						
8	TAD	Etude technique					
		Mise en place service ou rédaction marché					
		Exploitation du service					
9	Transport solidaire						
10	Accès emploi						
11	Communication	Définition plan de communication et supports					
		Animation					
12	Action employeurs						

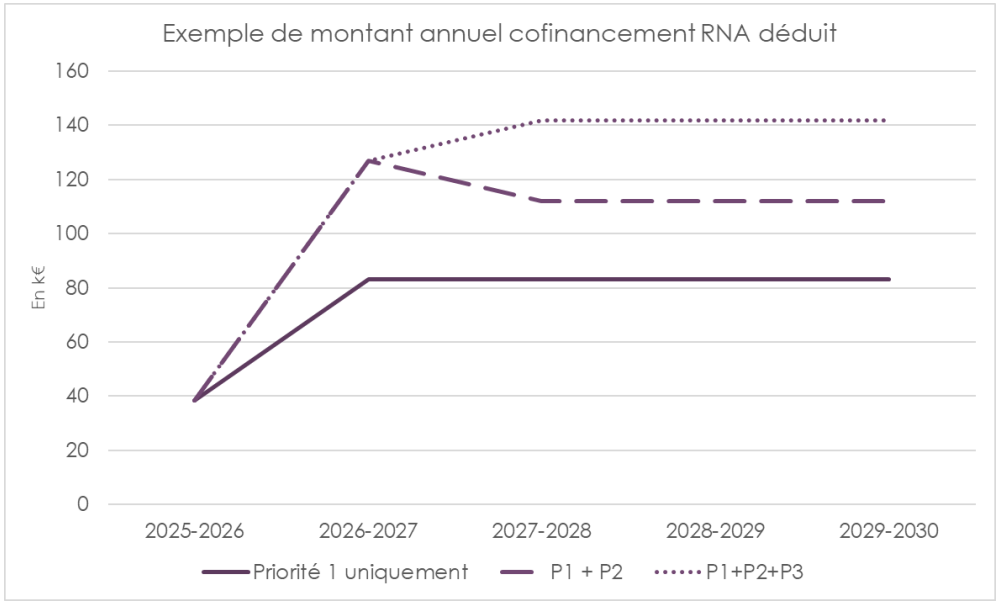
- Sur l'exemple, décalage de la mise en œuvre des actions en fonction de leur priorité retenue
- Des besoins spécifiques avant réalisation opérationnelle :
  - Transport à la Demande : étude technique préalable en vue de la définition du service, choix du mode de gestion et mise en place du service (éventuellement passation de marché)
  - Schéma Directeur Cyclable : réalisation du plan d'actions dédié avant mise en œuvre

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Exemple de coût annuel de mise en œuvre

- Estimation sur la base de la moyenne de la fourchette de coûts
- Hypothèses :
  - Pas de prise en compte de réalisation d'infrastructure (covoiturage, mise en place du schéma directeur cyclable…)
  - Cofinancement Région à hauteur de 60% sur les mesures éligibles
  - Pas d'incitation financière au covoiturage
  - Mise en place des actions avec 1 an de décalage en fonction des priorités
- Un montant reste à charge de la CCMP (et d'éventuels autres partenaires financiers) de 85 k€ par an environ à partir de l'année 2 (actions de Priorité 1 uniquement)





Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Groupe espelia
Servir l'intérêt général

espelia ressources Consultants Finances tecurbis icea

CONTACT :

Benoît GARNIER

Chef de Projet

benoit.garnier@tecurbis.fr

Marine PICQUET

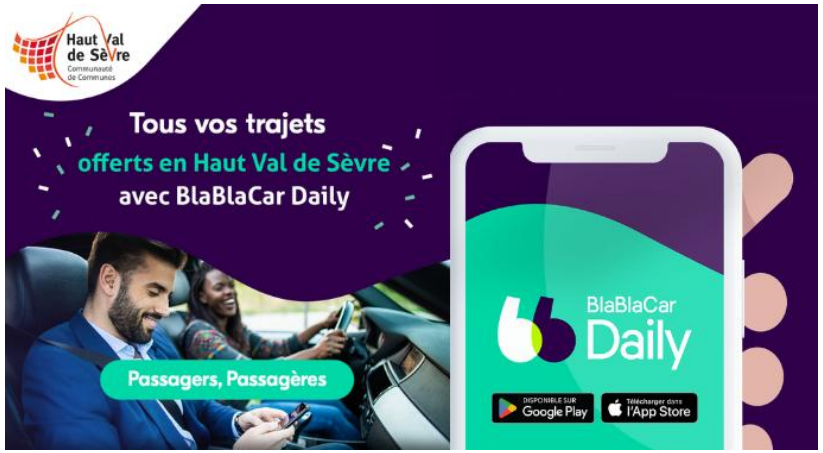
Consultante

marine.picquet@tecurbis.fr

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Réduire l'impact du véhicule particulier sur les longues distances

1 COVOITURAGE – EXEMPLE CC HAUT VAL DE SEVRE



- Partenariat avec BlaBlaCar Daily lancé en février 2024
- Indemnisation des conducteurs :
  - 2 € par passager et par trajet (trajets entre 2 et 80 km)
  - Quelle que soit la distance, tant que le point de départ ou d'arrivée est sur le territoire de la CC
- Conditions particulières :
  - Si le point d'arrivée est hors territoire et sans dispositif d'incitation, la CC Haut Val de Sèvre continue à indemniser à 2 € si le départ est local
  - Si la destination applique un autre tarif, c'est ce tarif qui s'applique (une participation mineure peut être demandée au passager).
- *Exemples concrets :*
  - *Saivres → Parthenay (27 km) : 2 € pour le conducteur, gratuit pour le passager*
  - *Pamproux → Bessines (43 km) : 2,30 € pour le conducteur, 0,30 € à la charge du passager (règle tarifaire de Niort Agglo selon la distance au-delà de 40 km)*
- **Point de vigilance : risque d'usage par opportunité sans générer de changement de comportement de long-terme (retour d'expérience Région)**

Résultats du dispositif 1 an après lancement :

- **+1 100 utilisateurs du service** en un an
- Nombre de trajets enregistrés :
  - **800 trajets/mois** au printemps 2024
  - +1 500 trajets/mois début 2025 → quasi doublement en moins d'un an
- Usage étendu aux horaires atypiques :
  - Tranche 4h–5h du matin = 2e plus utilisée
  - Devant la tranche 17h–18h, juste après 7h–8h
- **Taux de mise en relation élevé :**
  - 92 % des inscrits ont reçu au moins une proposition pour leur trajet
  - 75 % ont eu trois propositions ou plus.

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Réduire l'impact du véhicule particulier sur les longues distances

1 COVOITURAGE – DISPOSITIF MODALIS COVOITURAGE

- **Plateforme de mise en relation de covoitureurs développé par Nouvelle-Aquitaine Mobilités**
  - Appli web et smartphone
- 2 fonctionnalités:
  - Usage grand public avec dépôt de trajet, recherche du covoiturage (régulier ou occasionnel) et réservation.
  - Animation de « communautés de covoitureurs » par les collectivités = service de mobilité
- Public-cible: actifs principalement
- Objectif des communautés : les collectivités démarchent les entreprises du territoire et sensibilisent pour faire covoiturer les employés d'une même entreprise ou d'une même zone d'emploi
  - 0,3 ETP environ pour l'animation
- Suivi du service grâce au registre de preuves de covoiturage
- A terme, intégration au MaaS Modalis
- Coût : gratuit (via adhésion de la Région à NAM)



Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Réduire l'impact du véhicule particulier sur les longues distances

3 FAVORISER LES SERVICES DE PROXIMITE

Axe de réflexion pour favoriser la démobilité

Fonctionnement

- ***Démarche :***
  - *Quels services itinérants ?*
    - *France Service ?*
    - *Commerces ?*
    - *La Poste ?*
    - *Permanences extérieures ?*
  - *Quels dimensionnements ?*
    - *Tous les jours ouvrés ?*
    - *Samedi ?*
    - *Système de demi-journée ?*
    - *Sur sollicitation ?*
  - *Co-working / tiers lieux*
    - *Recensement des locaux disponibles*
    - *Gestion interne ? Mise à disposition ? AMI ?*





Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Réduire l'impact du véhicule particulier sur les longues distances

4 DÉVELOPPER ET MAILLER LE TERRITOIRE PAR UN SERVICE D'AUTOPARTAGE

Benchmark

Intergénérationnel

→ Wimoov : Service de mise en relation et de gestion d'autopartage intergénérationnel. Le principe est de favoriser l'entraide et l'échange intergénérationnel par l'usage de la voiture de la personne âgée en échange de services rendus au bénéfice de celle-ci. Contrat de 3 mois, et limité à 50 km/jour ; contractualisation entre les parties. La plateforme assure le suivi entre les parties pour assurer le bon fonctionnement du service.

Entre particuliers

→ Cartage : gestion de la mise en relation et de l'assurance

→ Ti Mobzh : association de mise en relation et de mise en avant des solutions alternatives à l'autosolisme



Wimoov



Exemple avec la CAPCA – service avec un prestataire de gestion extérieur Cartage



Exemple avec l'association Ti Mobzh – mise en relation et facilitateur



Exemple de la CA de l'Ouest Rhodanien

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Proposer des alternatives à l'automobile pour la mobilité de proximité

6 MOBILITE CYCLABLE – EXEMPLE CA DU NIORTAIS

- Permet de **tester un VAE** avant un éventuel achat personnel

- **Pour qui ?**
  - Personne majeure
  - Résidence principale ou contrat de travail sur le territoire
  - 1 vélo par foyer

- **Durée de location**
  - 3 mois ou 6 mois (1 mois d'essai pour changer d'avis)
  - Révision obligatoire tous les 6 mois
  - Vélos spéciaux (familial, tricycle) : location à la semaine, max 1 mois

- **Tarifs**
  - 30 €/mois → vélos reconditionnés (2020 – quantité limitée)
  - 40 €/mois → vélos 2022 à 2024 (tarif unique, quelle que soit la durée)
  - Vélos familiaux : 25 €/semaine ou 90 €/mois
  - Tricycle : 35 €/semaine ou 120 €/mois
  - -50 % sur les tarifs mensuels du 1er nov. au 28 fév. (basse saison)



Types de vélos disponibles :

- **Vélos classiques**
  - Tailles disponibles : XS, M, XL (majorité du parc)
  - Vélos reconditionnés (2020) en nombre limité
- **Vélos spéciaux (x3)**
  - 2 vélos familiaux :1 rallongé et 1 cargo (avec bâche)
  - 1 tricycle

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Proposer des alternatives à l'automobile pour la mobilité de proximité

7 LES BONNES PRATIQUES POUR L'ECOMOBILITE SCOLAIRE



Les **pédibus et vélobus** sont des modes de ramassage scolaire alternatif qui reposent sur des parents bénévoles pour accompagner les enfants à pied ou à vélo selon le cas, sur le trajet domicile-école. Les pédibus / vélobus nécessitent que les élèves habitent tous dans un même quartier et que des parents soient volontaires.



Les **rues-écoles** sont des voies normalement ouvertes à la circulation voiture, qui sont fermées de manière temporaire pour sécuriser l'abord des écoles et permettre aux enfants de jouer sur l'espace public.

La sensibilisation des élèves à d'autres modes de mobilités passe aussi par des évènements sur le territoire : par exemple, la Région Hauts-de-France a lancé un Challenge Ecomobilité Scolaire, un défi ludique qui permet de découvrir les modes alternatifs à la voiture individuelle. Des animations au sein même des écoles, à l'image du dispositif **« Savoir rouler à vélo » ou la Fresque de la Mobilité** sont aussi des leviers pour apprendre le vélo…



Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

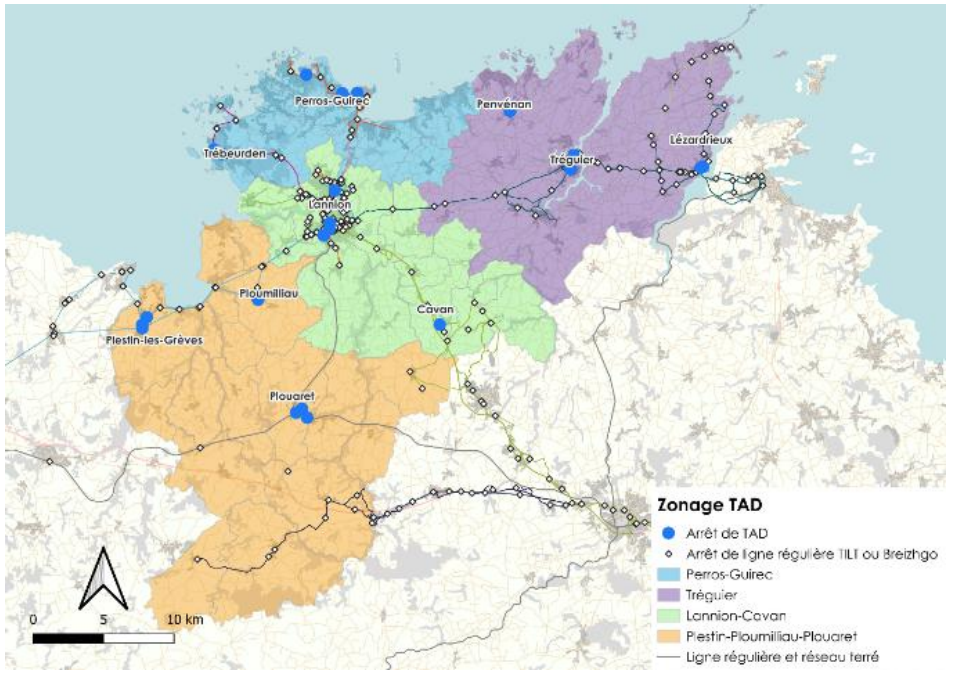
Accompagner les publics isolés et fragiles dans leurs besoins en déplacements

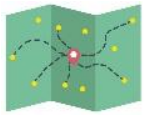
8 METTRE EN PLACE UN TAD

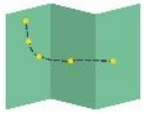
Description

Qu'est-ce qu'un TAD ?

- ***Transport public à réservation préalable*** *;*
- ***Principe général :*** *Transport à la demande zonal, en ligne virtuelle, ou hybride ; en zone ou selon un itinéraire défini*
- ***Prise en charge*** *à domicile ou à un point d'arrêt ;*
- ***Destinations prédéfinies*** *: Points de rabattement imposés (arrêts TC, secteurs commerçants , marchés, cabinets médicaux, principales administrations) ou non (TAD plus permissif) ;*
- ***Moyens mobilisés :*** *variable selon les modalités de fonctionnement précitées.*



TAD zonal 

Ligne virtuelle 

Exemple de sectorisation géographique

Zone	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM
Est	X	X			X		X	X		
Ouest			X	X		X			X	X

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Accompagner les publics isolés et fragiles dans leurs besoins en déplacements

8 METTRE EN PLACE UN TAD

- **Le RI de mars 2022 fixe le cadre suivant, pour tous les EPCI non-AOM :**
  - Soutien à la définition du service à mettre en œuvre
  - Mise à disposition de la centrale de réservation (non obligatoire)
  - Diverses possibilités de gestion, via gestion de compétence :
    - En régie
    - Via une procédure de mise en concurrence
  - **Quelques obligations :**
    - service ouvert à tous sauf aux scolaires et aux salariés
    - alignement sur la tarification régionale (possibilité de modulation à la charge des EPCI) et correspondance offerte sur les lignes routières régionales pour une durée de 2h
    - charte graphique RNA
    - évolution d'offre seulement avec l'accord de la RNA
    - règlement d'usage défini par l'EPCI mais soumis à l'accord de la RNA

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_07-DE

Accompagner les publics isolés et fragiles dans leurs besoins en déplacements

8 METTRE EN PLACE UN TAD

	Transport à la demande : service public de transport collectif	**Transport solidaire :** Mise en relation de conducteurs bénévoles et de passagers pour aider ces derniers dans leurs déplacements quotidiens
+	✓ **Service public** donc assurance d'une continuité de service ✓ Evolution possible en fonction des besoins	✓ Accompagnement social au-delà du transport (aide pour les courses, lien social) ✓ Coût très faible pour la collectivité ✓ Bons retours d'expérience
−	✓ Coût élevé du service ✓ Mise en œuvre plus complexe (contrat)	✓ **Nature aléatoire** du système qui repose sur le bénévolat (absence des bénévoles l'été ou le weekend, bénévoles à trouver ou renouveler…) ✓ Réservation plus longtemps à l'avance pour permettre l'organisation des bénévoles